

Demande de subvention
au Fonds communal pour le développement durable

Réparation de téléphone portable

Conditions pour l'octroi de la subvention

Le téléphone est-il réparé auprès d'une enseigne référencée sur lausanne-repare.ch ? oui non
Avez-vous touché une subvention pour la réparation d'un téléphone portable cette année ? oui non

Coordonnées du demandeur

Nom

Prénom

Adresse

NPA et Localité 1020 Renens

Téléphone

Email

Réparateur

Société

NPA et Localité

Téléphone

Email

Date de la demande

Signature

Par sa signature, le/la bénéficiaire accepte le Règlement communal et les Directives municipales régissant le Fonds pour le Développement durable, en ligne sur renens.ch/subventions, et s'engage à fournir tous les documents nécessaires. Un maximum de 100 vélos sont subventionnés par année.

Documents à fournir

- Facture, indiquant le montant de la réparation et votre nom
- Preuve de paiement (p.ex. facture avec mention « payée », extrait de compte bancaire)
- Coordonnées bancaires (no d'IBAN) : copie d'un extrait bancaire ou mention complète dans un e-mail

Signer et envoyer à : Centre technique communal, rue du Lac 14, case postale, 1020 Renens ou gudd@renens.ch

Ne pas remplir

Montant de la subvention